

## Nettoyant dégraissant concentré diluable pour véhicules

**LAVE-GLACE CONCENTRÉ est un liquide antigel utilisé pour alimenter les lave-glaces des véhicules routier. Grâce à ses composants actifs, il nettoie, dégraisse, élimine les traces d'insectes, assure une visibilité parfaite et rapide, et retarde l'adhérence des nouvelles salissures. Il sèche rapidement sans laisser de trace. Il permet de protéger du tartre et du gel le circuit du lave glace et le réservoir d'alimentation jusqu'à -25°C. Il n'attaque pas les caoutchoucs / peintures / plastiques. Il est très économique et adaptable selon la saison.**



## CARACTERISTIQUES TECHNIQUES

<b>Aspect</b>	Liquide
<b>Couleur</b>	Bleu
<b>Odeur</b>	Alcool
<b>pH</b>	6 - 6,5
<b>Densité</b>	0.95 +/-0.01
<b>Solubilité</b>	Soluble dans l'eau

## APPLICATIONS

**LAVE-GLACE CONCENTRÉ** est utilisé par les professionnels du secteur automobile (garage, concessions, etc...) mais également par les entreprises gérant une flotte de véhicules et soucieuses de faire des économies sur leurs consommables.

## MODE D'EMPLOI

- Diluer **LAVE-GLACE CONCENTRÉ** avec de l'eau, déminéralisée de préférence, selon les doses suivantes, pour obtenir la protection désirée :
  - Jusqu'à -9°C : 300ml de produit pour 700ml d'eau
  - Jusqu'à -15°C : 500ml de produit pour 500ml d'eau
  - Jusqu'à -25°C : 700ml de produit pour 300ml d'eau
- Verser la solution obtenue dans le réservoir du lave-glace de votre véhicule.

## REGLEMENTATION

*Contient : Ethanol*

ATTENTION. Liquide et vapeurs inflammables. Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. Stocker dans un récipient fermé. Porter des gants de protection, un équipement de protection des yeux. EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Tenir hors de portée des enfants. Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise. USAGE STRICTEMENT PROFESSIONNEL. Consulter la FDS. Transport soumis à réglementation ONU 1993, Groupe III, Etiquette 3, Classe 3.

